

Avis aux abonnés

Le 17 octobre 2013

2013-035

Modification du barème de droits de négociation de TMX Select

TMX Select a le plaisir d'annoncer des modifications à son barème de droits de négociation qui entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2013, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation.

Pour les actions dont le cours est d'au moins 1 \$, TMX Select facturera 0,0017 \$ par action visée pour les ordres passifs exécutés qui entraînent une augmentation de la liquidité et offrira un rabais de 0,0013 \$ par action pour les ordres actifs exécutés qui entraînent une diminution de la liquidité.

Pour les actions dont le cours est inférieur à 1 \$, TMX Select facturera 0,0012 \$ par action visée pour les ordres passifs exécutés qui entraînent une augmentation de la liquidité et offrira un rabais de 0,0008 \$ par action pour les ordres actifs exécutés qui entraînent une diminution de la liquidité.

Aperçu des droits révisés :

Barème applicable aux actions à cours élevé

Actions dont le cours de négociation par titre est égal ou supérieur à 1 \$

Actif : crédit de 0,0013 \$ par titre

Passif : droits de 0,0017 \$ par action

Barème applicable aux actions à faible cours

Actions dont le cours de négociation par titre est inférieur à 1 \$

Actif : crédit 0,0008 \$ par titre

Passif : droits de 0,0012 \$ par action

Veuillez vous reporter au barème des droits de négociation de TMX Select ci-joint où figurent les modifications apportées aux droits susmentionnés.

Si vous avez des questions concernant le présent avis, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte de TMX.

Brenda Cunnington	416 947-4241
Emily Choi	416 947-4248
Jeff Foster	416 947-4229
Monika Marcziova	416 947-4534
Stephanie Orloff	416 814-8848

À propos du Groupe TMX (TSX : X)

Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant, des marchés dérivés et des chambres de compensation couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, TMX Select, le Groupe Alpha, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Natural Gas Exchange, la BOX Options Exchange, Shorcan, Shorcan Energy Brokers, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des marchés d'inscription, des marchés de négociation, des mécanismes de compensation, des services de dépôt, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière mondiale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux ailleurs au Canada (Montréal,

Calgary et Vancouver), dans des marchés clés des États-Unis (New York, Houston, Boston et Chicago), ainsi qu'à Londres, à Beijing et à Sydney. On trouvera plus d'information sur le Groupe TMX au www.tmx.com. Suivez le groupe TMX sur Twitter au <http://twitter.com/tmxgroup>.

An English version of this notice is available on our web site at www.tmx.com. Une version anglaise de cet avis est disponible sur notre site Web à l'adresse www.tmx.com.

BARÈME DES DROITS DE TMX SELECT

En vigueur le 1^{er} novembre 2013, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation

Droits de négociation (en fonction du volume, sauf si stipulé autrement)

Produit	Droit
Droits d'abonnement :	350 \$ par mois par firme abonnée
Barème applicable aux actions à faible cours :	
Actions dont le cours de négociation par titre est inférieur à 1 \$:	
Actif :	crédit de 0,0008 \$ par action
Passif :	droits de 0,0012 \$ par action
Barème applicable aux actions à cours élevé :	
Actions dont le cours de négociation par titre est d'au moins 1 \$:	
Actif :	crédit de 0,0013 \$ par action
Passif :	droits de 0,0017 \$ par action
Fonction de saisie d'applications :	GRATUIT Les applications involontaires sont facturées selon les droits de négociation d'actions

Droits pour les données de marché

Produit	Droit
Fil de données de marché en temps réel	GRATUIT

Connectivité à la passerelle de saisie d'ordres de TMX

Les droits indiqués ci-après s'appliquent seulement aux nouvelles connexions à la passerelle de saisie d'ordres de TMX qui se connecte à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX et à TMX Select. Aucuns nouveaux droits ne sont facturés aux clients qui disposent déjà d'une connexion et s'en servent pour accéder à TMX Select.

Produit	Droit
Régime de protection des ordres avec routage externe	Gratuit ¹
Connectivité 1 Gb (Démarcation) ²	Gratuit
Connectivité 10 Gb (Démarcation) ²	1 500 \$ par mois pour la première connexion primaire 1 000 \$ par mois pour une connexion primaire supplémentaire 1 000 \$ par mois pour une connexion de reprise après sinistre
Nouvelle certification STAMP /FIX	3 000 \$ ³

¹Le service de routage externe du régime de protection des ordres est fourni par l'intermédiaire du routeur d'ordres intelligent (ROI) de la TSX et est assujéti aux modalités d'une entente d'abonnement au service de ROI de la TSX.

²Les abonnés assument les frais de l'entreprise de télécommunications.

³Applicable aux nouvelles certifications STAMP / FIX uniquement. Il n'y a aucuns frais pour la certification auprès de TMX Select si une certification STAMP / FIX a été préalablement obtenue.

⁴Toute nouvelle installation de session groupée (a u net) dans le seul but d'accéder au TMX Select exclusivement sera exonérée des frais d'installation.

Installation de session groupée	500 \$ par groupe ⁴
Droits de base pour les essais de fin de semaine	2 500 \$ par essai
Environnement d'essai général (<i>GTE</i>) seulement	2 000 \$ par mois

Tous les droits sont indiqués en dollars canadiens et sont assujettis aux taxes applicables.⁵

⁵**Remarque :** La TPS / TVH et la TVQ ne sont pas appliquées à tous les frais d'exécution de négociation sur TMX Select. TMX Select a présenté à la fois à l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») et à Revenu Québec (« RQ ») des requêtes afin que des ordonnances fiscales soient rendues à l'effet que les services d'exécution de négociation fournis par TMX Select sont exemptés de la TPS / TVH et de la TVQ. Veuillez noter que si l'ARC et RQ refusent ces demandes, TMX Select cherchera, en vertu de la législation relative à la TPS / TVH et à la TVQ, à récupérer la TPS / TVH et la TVQ qui s'appliquent à tous les frais d'exécution de négociation de TMX Select à l'égard desquels la TPS / TVH et la TVQ sont applicables.